



COMMUNE  
DE  
CONCISE

## Requête d'abattage d'arbre protégé

Tout arbre dont le tronc est d'un diamètre supérieur à 20 cm, mesuré à 1.30 m. du sol, les haies vives, les cordons boisés et les boqueteaux sont considérés comme un patrimoine à protéger (art. 9 à 21 du règlement d'application du 22.03.1989 de la Loi sur la Protection de la Nature des Monuments et des Sites).

Propriétaire	BJD Immobilier Sàrl
Adresse	Rue André DuPasquier 6, Concise
Parcelle n°	170
Essence	Peuplier d'Italie
Motif de la requête	Trop proche de la future construction (A)

Toute requête doit être accompagnée de **photos ainsi qu'un plan de situation** afin de localiser l'arbre. Merci de compléter **un formulaire pour chaque arbre à abattre**.

PRÉAVIS du garde-forestier ou du Municipal :

Etat sanitaire de l'arbre :

- bon  
 moyen  
 mauvais  
 investigation nécessaire

*Dossier consultable au Greffe Municipal*

A compléter par la commune :

Date : 14.03.2025 Signature : 

Visa du Municipal délégué : \_\_\_\_\_

La Municipalité autorise / refuse l'abattage avec / sans plantation compensatoire.

Date : \_\_\_\_\_ Taxe compensatoire : \_\_\_\_\_

PUBLICATION AU PILIER PUBLIC : du 14.03.2025 au 14.04.2025

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication au Greffe municipal, En Chenaux 8, 1426 Concise



COMMUNE  
DE  
CONCISE

## Requête d'abattage d'arbre protégé

Tout arbre dont le tronc est d'un diamètre supérieur à 20 cm, mesuré à 1.30 m. du sol, les haies vives, les cordons boisés et les boqueteaux sont considérés comme un patrimoine à protéger (art. 9 à 21 du règlement d'application du 22.03.1989 de la Loi sur la Protection de la Nature des Monuments et des Sites).

Propriétaire	Sophie Bille
Adresse	Rue André DuPasquier 4, Concise
Parcelle n°	171
Essence	Frêne
Motif de la requête	Trop proche de la future construction (B)

Toute requête doit être accompagnée de **photos ainsi qu'un plan de situation** afin de localiser l'arbre. Merci de compléter **un formulaire pour chaque arbre à abattre**.

PRÉAVIS du garde-forestier ou du Municipal :

Etat sanitaire de l'arbre :

- bon
- moyen
- mauvais
- investigation nécessaire

*Dossier consultable au Greffe Municipal*

A compléter par la commune :

Date : 14.03.2025 Signature : 

Visa du Municipal délégué : \_\_\_\_\_

La Municipalité autorise / refuse l'abattage avec / sans plantation compensatoire.

Date : \_\_\_\_\_ Taxe compensatoire : \_\_\_\_\_

PUBLICATION AU PILIER PUBLIC : du 14.03.2025 au 14.4.2025

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication au Greffe municipal, En Chenaux 8, 1426 Concise



COMMUNE  
DE  
CONCISE

## Requête d'abattage d'arbre protégé

Tout arbre dont le tronc est d'un diamètre supérieur à 20 cm, mesuré à 1.30 m. du sol, les haies vives, les cordons boisés et les boqueteaux sont considérés comme un patrimoine à protéger (art. 9 à 21 du règlement d'application du 22.03.1989 de la Loi sur la Protection de la Nature des Monuments et des Sites).

Propriétaire	Eloi et Delphine Du Pasquier
Adresse	Rue André DuPasquier 4, Concise
Parcelle n°	1981
Essence	Poirier
Motif de la requête	Trop proche de la future construction (D)

Toute requête doit être accompagnée de **photos ainsi qu'un plan de situation** afin de localiser l'arbre. Merci de compléter **un formulaire pour chaque arbre à abattre**.

PRÉAVIS du garde-forestier ou du Municipal :

Etat sanitaire de l'arbre :

- bon  
 moyen  
 mauvais  
 investigation nécessaire

*Dossier consultable au Greffe Municipal*

A compléter par la commune :

Date : 14.03.2025 Signature : 

Visa du Municipal délégué : \_\_\_\_\_

La Municipalité autorise / refuse l'abattage avec / sans plantation compensatoire.

Date : \_\_\_\_\_ Taxe compensatoire : \_\_\_\_\_

PUBLICATION AU PILIER PUBLIC : du 14.03.2025 au 14.04.2025

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication au Greffe municipal, En Chenaux 8, 1426 Concise

## Rapport

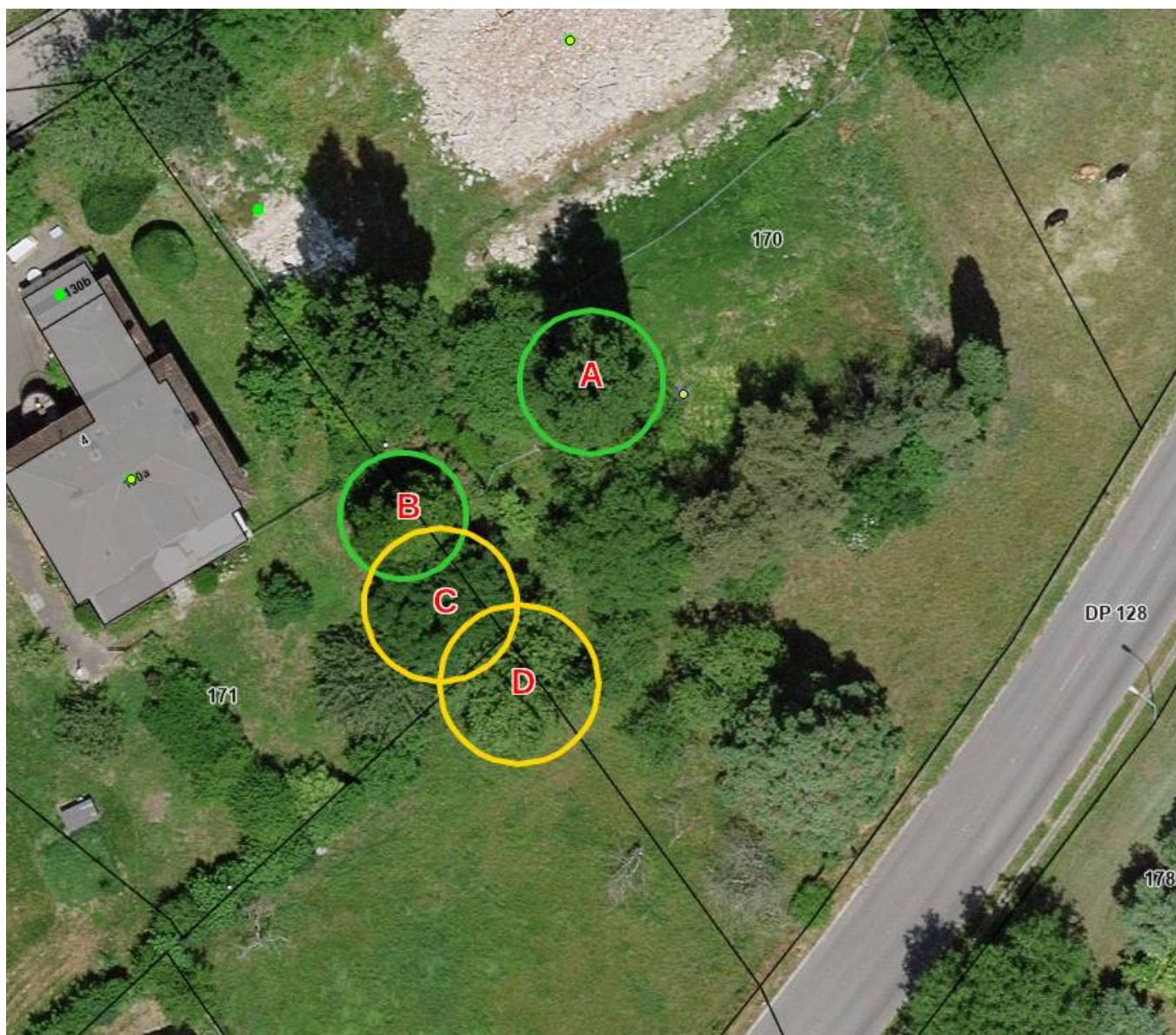
Mandataire / Client : Edifis Partner SA  
Date: 18.02.2025  
Lieu: Rue André Dupasquier 8, 1426 Concise



### Analyse VTA (Visual Tree Assessment)

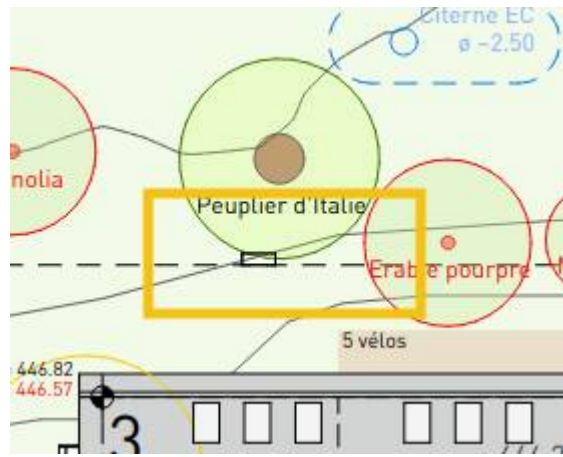
Pérennité (hors contrainte de construction) :

Bonne  Moyenne  Faible  Très faible 



- A. Peuplier d'Italie (*Populus nigra* 'Italica')
- B. Libocèdre (*Calocedrus decurens*)
- C. Frêne (*Fraxinus excelsior*)
- D. Poirier (*Pyrus communis*)

Réf : A

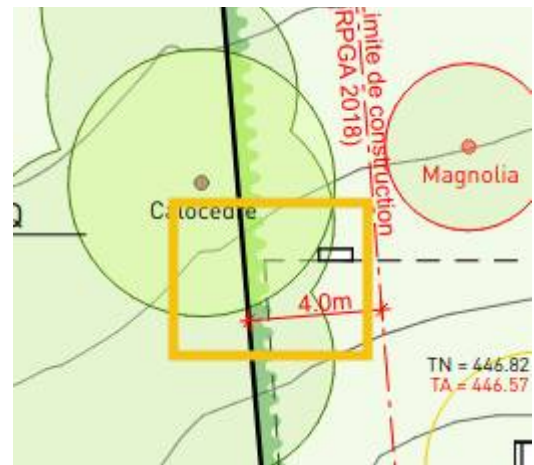


L'arbre est en bonne santé, mais il ne sera pas possible de le conserver, car il est trop proche des futures constructions. Son système racinaire serait impacté de manière trop importante pour pouvoir assurer sa survie, voir même sa stabilité. (plus de 50 % de perte)

Peuplier d'Italie  
*Populus nigra* 'Italica'  
circonférence : 410 cm  
diamètre : 130 cm

Préconisation : abattage

Réf : B



L'arbre est en bonne santé, mais il ne sera pas possible de le conserver, car il est trop proche des futures constructions. Son système racinaire serait impacté de manière trop importante pour pouvoir assurer sa survie, voir même sa stabilité. (plus de 50 % de perte)

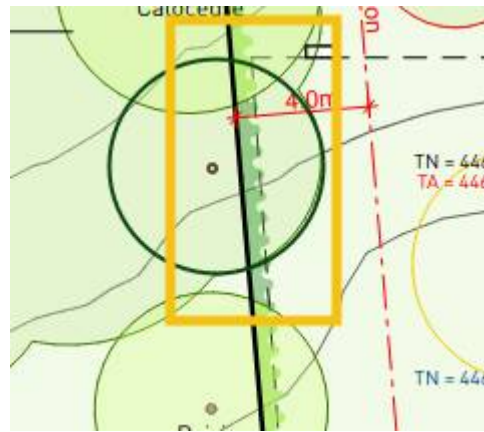
Libocèdre  
*Calocedrus decurrens*  
circonférence : 280 cm  
diamètre : 89 cm

Préconisation : abattage

Réf : C



Frêne  
Fraxinus excelsior  
circonférence : 4x70 cm  
diamètre : 4x22 cm



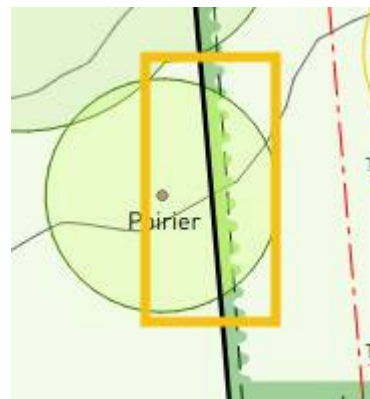
L'arbre présente un bon état physiologique, mais la structure des insertions des troncs peut à moyen terme être fragile. Par ailleurs, il ne sera pas possible de le conserver, car il est trop proche des futures constructions. Son système racinaire serait impacté de manière trop importante pour pouvoir assurer sa survie, voir même sa stabilité. (plus de 50 % de perte)

Préconisation : abattage

Réf : D



Poirier  
Pyrus communis  
circonférence : 132 cm  
diamètre : 42 cm



L'arbre présente un état physiologique moyen à ce jour, ce qui est typique des vieux arbres fruitiers. Au niveau mécanique, pas de signe particulier, hormis quelques branches qui ont cassées avec le temps. Il ne sera également pas possible de le conserver, car il est trop proche des futures constructions. Son système racinaire serait impacté de manière trop importante pour pouvoir assurer sa survie, voir même sa stabilité. (plus de 50 % de perte)

Préconisation : abattage

Sébastien Longchamp

Morges, le 21/02/25

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Longchamp'.